

Le Mans, vendredi 28 février 2025

Cette année, le diocèse espère une collecte du denier "jubilatoire", car placée sous le signe de l'Espérance !

Le lancement de la collecte du denier 2025 a lieu le premier week-end de mars dans notre diocèse, juste avant le début du Carême.

Année jubilaire sur le thème "Pèlerins d'Espérance" pour toute l'Eglise dans le monde

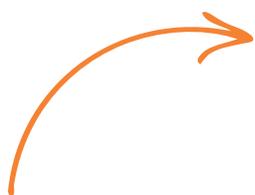
"Le Jubilé a toujours représenté dans la vie de l'Église un événement d'une grande importance spirituelle, ecclésiale et sociale", dit le pape François.

Cet événement, qui a lieu tous les 25 ans dans l'Eglise, est centré sur l'Espérance, thème choisi par le Pape.

Nous croyons que la Sarthe est une terre d'Espérance où se poursuit inlassablement, dans toutes les paroisses, la mission d'évangélisation, de services auprès des plus pauvres, des personnes isolées, détenues ou migrantes, des jeunes, des familles, de toutes les personnes qui frappent à la porte d'une église, ... Ces missions sont assurées par des témoins d'Espérance : prêtres, diacres, laïcs en mission, bénévoles, etc ...

Cette année, dans le diocèse, chacun travaille à mettre à l'honneur l'Espérance à travers ses relations et ses projets.

Si vous aussi, vous souhaitez propager cette espérance dans toute la Sarthe, de manière habituelle ou exceptionnelle, proche ou moins proches de l'Eglise, vous êtes invités à soutenir le diocèse dans cette mission, en donnant au denier !

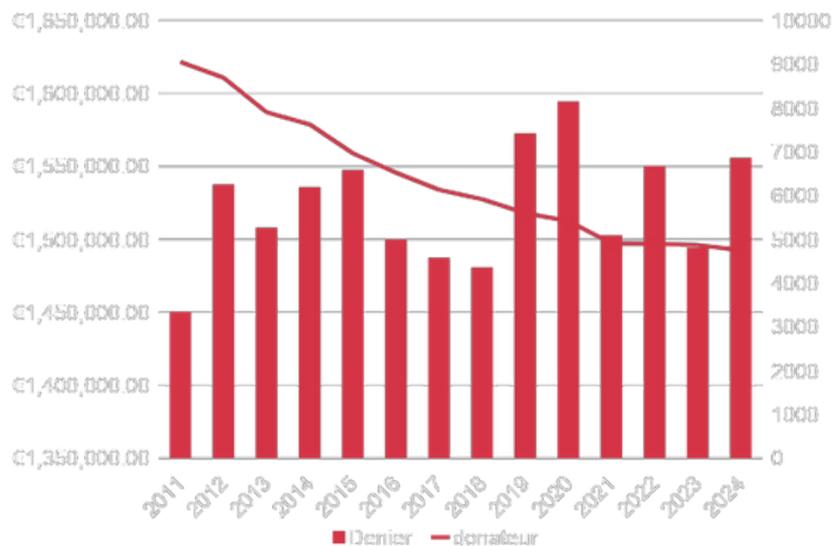


[DON.SARTHECATHOLIQUE.FR](https://don.sarthecatholique.fr)

Bilan 2024 du denier en Sarthe

- **Augmentation de 3%** du montant global du denier par rapport à 2023. Merci !
- **Légère baisse de 2,6% du nombre de donateurs** : il était stable depuis 2021. Par rapport aux 4 873 foyers donateurs en 2023, cela correspond à une baisse de 127 foyers en 2024.
- **Stabilité du don moyen annuel** : 302€ par foyer.
- **Augmentation de 15% des dons en ligne** (carte bancaire et virement).

Denier collecté et nombre de donateurs



La nouvelle campagne nationale du denier

Le lancement de la collecte du denier aura lieu le week-end du 1er et 2 mars 2025. Des enveloppes seront distribuées dans les églises et également disponibles dans le magazine TV Diverto du 7 mars.

Voici ci-dessous les nouveaux visuels de la campagne nationale choisie par la Conférence des Evêques de France. L'objectif est de présenter des situations très concrètes et parlantes dans lesquelles l'Eglise est présente, grâce aux dons.



Les ressources de l'Eglise, késako ? Explications en vidéo

Suivez le quotidien du Père Nicolas pour mieux comprendre en cliquant sur la vidéo ci-dessous:



Comment donner ?

Le diocèse du Mans met à disposition une interface ergonomique très intuitive qui permet de donner au denier directement en ligne et **adaptée pour recevoir des dons des particuliers et des entreprises.**

don.sarthecatholique.fr

Grâce à cette interface, en choisissant le montant de votre don, vous savez combien il vous coûte réellement après réduction fiscale. **Vous pouvez aussi choisir de donner tous les mois.** Une fois votre don au denier effectué, vous recevez immédiatement par mail votre reçu fiscal.

Denier de l'Église

1 | Mon don
Fréquence de mon don :
Montant de mon don :
Votre don ne vous coûte réellement que **8,50 € par mois** après réduction fiscale.
66 % du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable).

2 | Mes coordonnées
Civilité:
Prénom:
Nom:
Adresse:
Complément d'adresse (facultatif):
Code postal:
Ville:
Paroisse (facultatif):
Email:
Vous recevrez votre reçu fiscal par e-mail suite à votre don.

3 | Mon règlement
Montant de mon don : **25,00 €**
IBAN:
BIC:

 Paiement 100 % sécurisé | Confidentialité des données | Déduction fiscale de 66 %

Contact Presse

Albane du Rosel - 07 73 92 79 80 - a.durosel@sarthecatholique.fr

Retrouvez toute l'actualité du diocèse du Mans

